

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE..... 5 fr.

PÓLROZCZNIE..... 10 fr.

ROZCZNIE..... 20 fr.

Zagranicą:

ROZCZNIE..... 22 fr.

TELEFON :

TRUDAINE 61.42

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 5 fr.

SIX MOIS..... 10 fr.

UN AN..... 20 fr.

Etranger:

UN AN..... 22 fr.

TÉLÉPHONE :

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3^{bis}, rue La Bruyère, 3^{bis} — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Le gouvernement français et la question polonaise

Il y a deux semaines, dans notre article intitulé « Le Silence », nous avons montré combien étaient néfastes les conséquences en Pologne du mutisme des Alliés au sujet de la question polonaise, conséquences d'autant plus dangereuses que ce silence était accompagné d'un côté par la publication à Pétrograd des documents diplomatiques secrets prouvant qu'on accordait à la Russie, encore au commencement de l'année 1917, toute liberté d'action pour fixer ses frontières occidentales, — et de l'autre côté par certaines manifestations de la grande presse parisienne qui semblaient pousser les Polonais vers la solution dite autrichienne.

Au moment où nous écrivions notre article, M. Lloyd George, premier ministre britannique, croyait devoir prononcer à la Chambre des Communes les paroles suivantes :

« Si la Russie a décidé de conclure une paix séparée, c'est à elle qu'il appartiendra de régler le sort de ses propres provinces occupées par l'ennemi ».

Cela impliquerait tout simplement un désintéressement complet de la cause polonaise de la part de l'Angleterre. Et l'indépendance de la Pologne ? Et son unification ? Il est vrai que M. Lloyd George n'a jamais saisi toute la portée de la question polonaise ; il est vrai que d'autres membres du gouvernement britannique, tel M. Balfour, secrétaire aux affaires étrangères, se placent à un autre point de vue à l'égard de la Pologne.

Cependant les paroles du premier ministre d'une des plus puissantes nations alliées restent un fait accompli. Il est inutile de souligner les conséquences désastreuses que ces paroles peuvent avoir en Pologne envahie.

Heureusement, le 27 décembre dernier, M. Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères, a fait à la Chambre française en faveur de la Pologne une importante déclaration que nos lecteurs trouveront ci-dessous.

La déclaration du représentant du gouvernement de la République sera accueillie par la nation polonaise avec une joie générale et sincère. Tout Polonais remarquera avec satisfaction que l'ami éprouvé et défenseur de la question polonaise a placé la cause de la Pologne au même rang que celles de la Belgique, de la Serbie et de la Roumanie, nations alliées, — qu'il ne veut pas séparer cette cause de celle de la Coalition même, qu'il a parlé des engagements pris envers la Pologne une, indé-

pendante et indivisible avec toutes les garanties et conséquences, c'est-à-dire comprenant des territoires lui donnant accès à la mer et, du côté de l'Allemagne, une frontière droite et forte allant du rivage polonais de la mer Baltique jusqu'aux sources de la Vistule en Silésie polonaise.

Une telle Pologne peut seule être vraiment indépendante, une telle Pologne pourra seule durer et devenir une digue contre le flot germanique, une telle Pologne peut seule être pour les Alliés, et pour le monde entier, une garantie de paix durable fondée sur le règne de la justice en Europe.

Nous disions que la nation polonaise saluera avec une véritable joie les paroles du ministre des affaires étrangères français.

Mais nous constatons aussi que toute la nation polonaise désire et attend que les quatre puissances alliées fassent en sa faveur une déclaration collective ayant le caractère d'un engagement solennel.

Un tel acte, dans ses conséquences pratiques, vaudrait pour les Alliés plus que plusieurs batailles gagnées.

LA POLOGNE AU PALAIS-BOURBON

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a été amené au cours d'une interpellation sur la politique extérieure, à faire le 27 décembre à la Chambre des Députés, des déclarations brèves sur la Pologne, mais catégoriques.

« Nous avons des devoirs étroits à l'égard des nationalités opprimées, a dit le ministre, non seulement de la Belgique, de la Serbie, de la Roumanie, mais aussi de la Pologne. » D'accord avec MM. Wilson, Sonnino, Briand, Asquith, Ribot, nous la voulons une, indépendante, indivisible, avec toutes les garanties de son libre développement politique, économique, militaire et toutes les conséquences qui pourront en résulter. »

Paroles mémorables, paroles excellentes, qui n'ont que le défaut de venir un peu tard.

Paroles que n'ont jamais prononcées ni l'Allemagne ni l'Autriche, qui prétendent régler le sort de la Pologne non pas dans l'intérêt de la Pologne mais dans leur propre intérêt.

Paroles que la Russie, en 1914, avait prononcées en partie, qu'elle a démenties par la suite, et qu'elle a empêché les alliés de prononcer pendant près de trois ans.

Paroles que nos diplomates auraient néanmoins proférées, si les diplomates étaient moins timides et moins calculateurs dans leur politique à l'égard des nationalités, qu'il s'agisse de la seule Pologne ou de l'amalgame de peuples qui s'appelle l'Autriche-Hongrie.

Quand on fait grief aux Alliés de leur indécision vis-à-vis de la Pologne on ne doit pas oublier que cette indécision se manifeste aussi à l'égard de l'Autriche-Hongrie, ennemie des Alliés cependant, et qui a fourni sept millions de soldats à l'Allemagne, dont quatre millions de Slaves

et de Roumains. Il y a corrélation entre notre politique polonaise et notre politique autrichienne. Nous ne pouvons soutenir les droits nationaux en Pologne et les négliger en Autriche.

Les récentes déclarations du comte Czernin finiront sans doute par ouvrir les yeux aux diplomates, aux politiciens, aux financiers, aux religieux, à tous ceux qui persistent à vouloir sauvegarder le trône apostolique des Habsbourg et à sauver l'Etat austro-hongrois, aux dépens des nationalités slaves et latines opprimées depuis des siècles par cette monarchie hypocrite et cruelle.

Le comte Czernin est disposé à mettre les soldats tchèques, polonais, roumains et croates de la Monarchie, au service de l'Allemagne, pour défendre Strasbourg contre les Français, comme les soldats allemands défendent Trieste contre l'Italie. Czernin n'a que mépris pour les droits des nationalités ; ces nationalités dépendent avant tout de l'Etat. C'est l'Etat qui domine tous les autres intérêts ; le droit des peuples n'est rien auprès des droits de l'Etat.

« Je repousse avec la dernière énergie, a dit le comte Czernin, devant les Délégations austro-hongroises, toute tentative extérieure pour essayer d'exercer une influence sur l'organisation intérieure de la Monarchie. »

Ce qui veut dire que la Pologne autrichienne ne sera réunie à la Pologne russe, que dans la mesure où l'Autriche trouvera profit à « rarer ». Quant à la Pologne prussienne, l'Allemagne n'a jamais manifesté la moindre intention de la céder à l'Etat polonais reconstitué.... au contraire !

Dans ces conditions, la position des Alliés à l'égard de la Pologne pouvait être très forte. Ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Italie n'ont participé aux partages de la Pologne, et les rares secours que la Pologne a reçus de l'extérieur, pendant ses luttes nationales, lui sont venus de ces trois pays d'Occident.

Mais comme l'a fort bien dit M. Marius Moutet dans son interpellation, le fait d'exclure la question polonaise des négociations internationales et de la considérer comme une question purement russe nous enlevait le droit « de compter sur l'appui des Polonais d'Allemagne ou d'Autriche, appui qui effectivement nous a manqué ».

Nous avons négligé de même l'appui des Tchèques, des Yougo-Slaves et autres nationalités opprimées, dont les soldats cependant ont déserté en masse les rangs autrichiens et dont les représentants en Autriche ont entretenu une agitation politique grandissante, qui inquiète le gouvernement de Vienne.

La France ne doit pas supporter seule la responsabilité de cette politique d'indécision et de timidité. Les attaques inconsidérées dont elle est l'objet à cet égard, témoignent plus de rancune et d'ingratitude que d'intelligence politique.

C'est la France qui a fait l'alliance russe, qui en a fait les frais, et qui s'y est résignée. Jaurès lui-même approuva cette alliance et il eut pour cela de fortes raisons qui peuvent échapper à certains « démocrates », mais qui ne perdent rien de leur force pour cela.

La Révolution russe est née de l'alliance russe, et la Pologne libre naîtra de la révolution russe. Sans l'alliance russe, l'entente des trois empereurs subsisterait encore, scellée sur le corps récalcitrant de la Pologne, obstinée à ne pas mourir.

J'aime beaucoup le discours de M. Moutet ; c'est un discours que la France et son gouvernement devaient entendre et qu'il ne dépendait que des socialistes de faire entendre depuis longtemps déjà, par exemple lorsque M. Sembat était ministre.

Mais c'est un discours d'opposition, discours d'un parti qui n'a pas en ce moment de responsabilité dans le gouvernement; discours facile à faire, difficile à mettre en pratique.

« Je crains que nous n'ayons fait vis-à-vis de la Russie, dit M. Montet, qu'une politique subalternisée, une politique d'aveuglement. »

Que de fois ne l'avons-nous pas dit nous-mêmes? Que de fois n'avons-nous pas reproché à nos ministres, à ceux-là mêmes qui étaient allés en Russie et qui s'en revenaient pleins d'orgueil de leur connaissance des affaires russes, parce qu'ils avaient passé huit jours dans les salons de Pétersbourg?

Mais ces erreurs n'empêchent pas la France d'avoir rompu la Triple-Alliance, brisé la Sainte-Alliance des trois empereurs qui étouffait la Pologne.

Cela n'empêche pas la France démocratique d'avoir « débauché » la Russie autocratique, de l'avoir arrachée, au moins pour un temps, à la redoutable emprise allemande qu'elle subit depuis Pierre le Grand.

Certains « démocrates » blâment la France, tandis qu'ils flattent l'Autriche et félicitent la Hongrie, cette Hongrie des Madgyars, cet odieux gouvernement de Buda-Pesth qui prépare, à l'exemple de la Prusse, l'expropriation des terres slaves.

Je ne puis m'arrêter à ce jugement des « démocrates »; j'y cherche en vain l'esprit démocratique; je n'y vois qu'aveuglement sectaire, incompréhension de la France et injustice pour l'effort prodigieux qu'elle a fourni au cours de cette guerre.

Je m'y arrête d'autant moins que les paroles ne servent de rien et qu'elles se perdront longtemps encore dans le bruit du canon. Les déclarations de M. Pichon, si agréables qu'elles soient, ne changent rien aux intentions amicales de la France à l'égard de la Pologne et que les esprits clairvoyants n'ont jamais contestées. Souhaitons seulement, que les intentions de tous les alliés éclatent avec la même force!

GEORGES BIENAIMÉ.

LA POLOGNE à la Chambre des Députés

Discours de M. Moutet.

Jeudi après-midi, 27 décembre, la Chambre française discutait plusieurs interpellations concernant la politique du gouvernement vis-à-vis de la Russie.

La plus importante de ces interpellations, celle de M. Marius Moutet, député socialiste du Rhône, portait « sur les négociations poursuivies entre les gouvernements alliés à l'insu des Parlements et récemment rendues publiques, et sur les mesures qu'il paraîtrait nécessaire au gouvernement de prendre à la suite de cette publication ». M. Moutet prit la parole pour développer son interpellation. En critiquant les accords secrets il fut tout naturellement amené à parler de la Pologne. Voici les passages qui nous intéressent de son discours que nous reproduisons d'après le *Journal Officiel* du 28 décembre :

M. Marius Moutet. — L'esprit néfaste qui inspirait de pareils accords s'est révélé dans une communication de l'ambassadeur de Russie, d'après laquelle il était par-dessus tout nécessaire de considérer que la question polonaise devait être exclue des sujets de négociations internationales.

Si bien que sur cette question fondamentale par la reconnaissance du droit des peuples, la question polonaise, nous la considérons comme une question intérieure, comme une question purement russe et nous nous enlevons par là même le droit de compter sur l'appui des Polonais d'Allemagne ou d'Autriche, appui qui effectivement nous a manqué. (*Applaudissements sur les bancs du parti socialiste.*)

Messieurs, nous disons que nous déplorons de tels accords qui infligent à nos principes un sanglant démenti; nous les regrettons, mais maintenant qu'ils sont rendus publics, nous pouvons dire que nous saisissons par eux combien est dangereuse et combien est malaisante pour les peuples la pratique de la diplomatie secrète.

Le peuple, aujourd'hui, dans nos démocraties, doit être

le maître absolu de ses destinées. (*Très bien! très bien! sur les bancs du parti socialiste.*) Il a le droit de savoir pour quels buts vous lui demandez de se sacrifier, et quand vous lui apportez des formules de droit dans une heure aussi grave que celle-ci, vous ne pouvez pas le tromper, vous n'avez pas le droit de mettre sous la figure du droit, ce qui, en réalité, est la substitution de nouvelles oppressions que vous voulez faire disparaître. (*Applaudissements sur les bancs du parti socialiste et sur divers bancs à gauche.*)

De tels accords ne sont pas des accords de démocraties, ce ne sont pas des accords passés de peuple à peuple; ce sont des accords de gouvernement à gouvernement: ils ont pour but de mettre les peuples en face du fait accompli. Mais ils nous révèlent aussi combien sont ridicules les intentions que l'on prête aux peuples.

J'ose dire qu'en agissant ainsi, on n'a pas bien servi les intérêts de notre pays. Cette politique secrète a éveillé contre nous la défiance de toutes les petites nationalités. (*Très bien! Très bien! sur les bancs du parti socialiste.*)

Je vous parlais tout à l'heure de la Pologne. Lorsque la Pologne occupée a eu à choisir entre un minimum de réalisations immédiates, promises par les empires centraux, et les espérances verbales que nous faisons luire devant elle, lorsqu'elle a connu exactement quelle était sa situation, à partir de ce moment nous ne pouvions plus guère compter sur la Pologne. Permettez-moi de vous faire saisir la gravité de la situation par un seul fait.

Lorsqu'aux délégations autrichiennes, l'autre jour, on a renouvelé le compromis austro-hongrois, 288 voix se sont prononcées pour le renouvellement du compromis. Toutes les nationalités slaves, 266 voix, se sont prononcées contre. Qu'est-ce qui a fait pencher la balance pour le maintien du compromis? Ce sont les voix des Polonais qui ont eu plus de confiance dans l'Autriche que dans la parole des alliés.

M. Charles Benoist. — Cela a toujours été la politique des Polonais.

M. Marius Moutet. — C'est très juste. Cette politique d'équilibre a toujours été la politique des Polonais: mais nous pouvions espérer que si, au début de la guerre, nous avions proclamé que nous défendions l'indépendance et l'unité des trois Polognes, nous aurions peut-être obtenu un autre résultat. (*Applaudissements sur les bancs du parti socialiste.*)

M. Marcel Cachin. — C'était au moins une politique à tenter!

M. Pottevin. — Savez-vous si les Polonais, avant de se décider, se sont assurés que, du côté des empires centraux, il n'y avait pas aussi des tractations impérialistes?

M. André Lebey. — Ils s'en aperçoivent aujourd'hui.

M. Marius Moutet. — Je ne suis pas ici pour défendre la politique qu'ont pu pratiquer les Polonais d'Autriche. Je suis ici pour dire que si, depuis le premier jour, nous avions suivi une politique conforme à nos principes, notre position dans le monde eût été plus forte. (*Applaudissement sur les bancs du parti socialiste.*)

M. Pierre Renaudel. — C'est toujours la politique de l'indépendance polonaise.

M. André Lebey. — Nous sommes tous ici pour l'indépendance polonaise.

M. Pierre Renaudel. — Pendant deux ans la censure a empêché de prononcer le mot.

Déclarations de M. Pichon

Puis M. Mistral, M. Ernest Lairolle, M. Margaine et M. Marcel Sembat se succédèrent à la tribune. Enfin, pour répondre aux interpellations et définir la politique extérieure de la France, M. Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères, prit la parole et prononça un discours remarquable, discours qui dura une heure et demie et qui fut une victoire morale de la France. M. Pichon a fait notamment une très importante déclaration sur la Pologne :

M. Stéphen Pichon, ministre des affaires étrangères. — Jamais il n'a été question pour la France d'annexer ou d'incorporer, sous une forme quelconque, en vertu du droit de conquête, des populations aux quelles il appartient de fixer elle-mêmes leurs destinées.

« Jamais — disaient les alliés dans leur réponse du 10 janvier 1917 au message du président Wilson — il n'a été dans nos desseins de poursuivre l'extermination des peuples allemands et leur disparition politique ».

Mais il n'est pas moins certain que nous avons des devoirs étroits à l'égard des nationalités opprimées, non seulement de la Belgique, de la Serbie, de la Roumanie, dont le sort tragique commande plus que notre sollicitude, — notre dévouement absolu, — mais aussi de la Pologne. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

M. Jean Longuet. — Il y a longtemps que nous l'avons demandé!

M. Alexandre Varenne. — Du temps du tsar, on en était un peu trop distrait!

M. le ministre des affaires étrangères. — Monsieur Longuet, je n'ai pas du tout l'intention de me mettre en contradiction avec vous. Je sais que vous avez déjà revendiqué l'indépendance de la Pologne...

M. André Lebey. — Il faut le dire encore ce soir!

M. le ministre des affaires étrangères. — De la Pologne, dont parlaient hier encore le président Wilson à Washington, M. Sonnino à Rome, et pour laquelle je ne puis que redire ce qu'ont affirmé successivement M. Briand, M. Asquith, M. Ribot, à savoir que nous ne séparons pas sa cause de la nôtre, que nous maintenons intégralement les engagements pris vis-à-vis d'elle, que nous la voulons une, indépendante, indivisible, avec toutes les garanties de son libre développement politique, économique, militaire et toutes les conséquences qui pourront en résulter. (*Vifs applaudissements.*)

M. Pichon fut encore amené à parler de la Pologne dans sa réponse à l'interruption de M. Moutet qui demandait aux Italiens de renoncer à leurs revendications sur l'Albanie, la Dalmatie et l'Asie Mineure.

M. le ministre des affaires étrangères. — Vous avez fait allusion à ce propos, à la façon dont ces accords secrets ont été exploités par la presse allemande, mais vous, qui êtes très averti de toutes ces choses, vous savez bien que ce fut pour l'Allemagne un fiasco complet, vous savez bien que rien ne peut être considéré comme plus absurde que l'idée de nous représenter comme ayant laissé à la Russie la faculté de s'emparer d'une partie du territoire suédois, des îles d'Aland ou de la Pologne, alors que nous n'avons fait, depuis le début de la guerre, que réclamer constamment par la voix de tous les chefs de nos gouvernements l'indépendance et l'autonomie polonaises. (*Très bien! très bien!*)

M. Aristide Briand. — C'est nous qui sommes intervenus les premiers.

Les négociations de paix de Brześć-Litewski et la Pologne

La Pologne ne sera pas représentée aux négociations...

Un télégramme de Berlin, 26 décembre, annonce que l'Allemagne et l'Autriche se sont mises d'accord pour repousser la demande présentée par le Conseil de Régence de Pologne tendant à autoriser la Pologne à envoyer des délégués à la conférence de Brześć-Litewski.

L'Allemagne et l'Autriche ont décidé que c'est à elles que la Pologne devait soumettre ses vœux sous forme d'un memorandum.

... mais il y aura des « conseillers-experts » polonais.

Une information inspirée de Varsovie dit que la question de participation polonaise aux négociations de paix fait actuellement l'objet des délibérations du Conseil de la Régence. Dans sa séance de vendredi, le ministère a arrêté les lignes essentielles des instructions que recevront les délégués de la Pologne, qui au moment donné, participeront aux négociations comme conseillers experts. Il s'est occupé de la constitution de la commission dont le ministre-président fera partie.

La réponse des puissances centrales à l'exposé russe.

Nous avons publié dans notre dernier numéro les points 3 et 4 des propositions russes. Les délégués des puissances centrales donneront leur réponse dans la séance plénière du 26, qui se tint sous la présidence du comte Czernin.

Voici le texte de réponse allemande aux points 3 et 4 :

3^e point. — La question de l'indépendance constitutionnelle des groupes nationaux qui ne la possèdent pas ne peut pas, d'après l'avis des alliés, être réglée entre Etats. Cette question doit, là où elle se présente, être réglée indépendamment par chaque Etat, avec ses peuples, par voie constitutionnelle.

4^e point. — De même, suivant les déclarations des hommes d'Etat de la Quadruple, la protection des droits des peuples forme une partie essentielle du droit que les peuples possèdent, dans les limites de leurs Constitutions, de disposer de leur propre sort. Les gouvernements alliés mettent partout ces principes en vigueur, en tant qu'ils paraissent pratiquement réalisables.

La conférence du 28 décembre.

Les pourparlers de Brześć-Litewski ont fini, provisoirement, par une discussion qui met en pleine lumière les intentions réelles de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

Dans la question du traitement des territoires occupés par les deux parties, la délégation russe a fait la proposition suivante :

En accord avec la déclaration précise des deux parties contractantes qu'elles n'ont pas d'intentions belliqueuses et veulent conclure une paix sans annexions, la Russie retire ses troupes des pays qu'elles occupent en Autriche-Hongrie, en Turquie, en Perse. *La Quadruple retire les siennes de la Pologne, de la Lithuanie, de la Courlande et des autres pays russes.*

Conformément aux principes du gouvernement russe, qui a proclamé le droit pour tous les peuples vivant en Russie, sans exception, de décider de leur propre sort en allant jusqu'à la séparation, les populations de ces régions seront entièrement libres, dans le délai le plus rapide et très précis, de décider de leur union avec tel ou tel empire ou formation d'Etat indépendant.

La présence de troupes quelconques dans ces régions est inadmissible, exception faite pour les milices nationales ou locales.

Jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur ces points, d'administration de ces régions sera dans les mains de délégués élus de façon démocratique par la population locale. Une commission militaire spéciale fixera la date de l'évacuation, le commencement et la marche de la démobilisation de l'armée.

L'Allemagne, par contre, a proposé de donner aux deux premiers articles du traité préliminaire à signer, la rédaction suivante qui sera appliquée à l'Autriche-Hongrie :

ARTICLE 1^{er}. — L'Autriche-Hongrie et la Russie déclarent la cessation de l'état de guerre. Les deux contractants sont décidés à vivre désormais ensemble en état de paix et d'amitié. L'Autriche-Hongrie serait prête (sous réserve d'une complète réciprocité accordée à son alliée) à évacuer les positions actuelles et les territoires occupés pour autant que cela n'est pas inconciliable avec l'article 2, aussitôt que la paix sera faite et que la démobilisation des forces russes sera accomplie. La Russie évacuerait simultanément les régions qu'elle occupe.

ART. 2. — Après avoir proclamé, conformément à ces principes, pour tous les peuples vivant dans l'empire russe, sans exception, un droit de décider de leur sort, qui va jusqu'à leur complète séparation, le gouvernement russe prend connaissance des résolutions où la volonté du peuple est exprimée, pour la Pologne aussi bien que pour la Lithuanie, la Courlande, des parties de l'Esthonie, de la Livonie, de réclamer leur complète indépendance constitutionnelle et de se séparer de l'empire russe.

Le gouvernement russe reconnaît que cette manifestation, dans les circonstances actuelles, doit être considérée comme l'expression de la volonté populaire et est prêt à en tirer les conséquences qui en découlent.

Comme, dans les régions auxquelles s'appliqueraient les dispositions précédentes, la question de l'évacuation ne se présente pas de façon qu'on puisse procéder comme il fut prévu dans l'art. 1^{er}, une commission spéciale délibérera et fixera l'époque et les modalités de la manifestation, qui confirmera par un vote populaire sur une large base, sans pression militaire d'aucune sorte, la déclaration séparatiste déjà existante qui, d'après la délégation russe, a besoin d'être confirmée.

La délégation russe a pris connaissance de cette déclaration et a précisé son opinion comme suit :

Nous sommes d'avis qu'on ne peut considérer comme la véritable expression de la volonté populaire que les déclarations apparaissant comme le résultat d'un vote libre ayant eu lieu en l'absence complète de troupes étrangères des territoires en question.

Par suite, nous proposons et insistons à ce sujet pour que cet article soit formulé d'une façon plus claire et plus précise.

Cependant, nous acceptons qu'une commission spéciale soit constituée pour l'examen des conditions matérielles dans lesquelles peut se faire ce referendum et pour fixer le délai de l'évacuation.

L'opinion du « Temps »

Le Temps, du 31 décembre, écrit à ce propos :

Les puissances centrales refusent d'évacuer les pays qu'elles ont conquis sur l'empire russe. Par contre, elles demandent aux maximalistes de reconnaître, dès à présent, que les habitants de ces pays ne veulent plus faire partie de la Russie. Si les maximalistes trouvent que la volonté des habitants ne s'est pas exprimée jusqu'ici d'une manière suffisamment libre, les puissances centrales offrent d'organiser « un vote populaire sur une large base », vote qui confirmera la séparation de la Pologne, de la Lithuanie, de la Courlande et même, partiellement, de l'Esthonie et de la Livonie. Bien qu'on doive

procéder à ce vote sous le régime de l'occupation militaire. Les puissances centrales assurent que le scrutin aura lieu « sans pression militaire d'aucune sorte ». Sans pression militaire ? S'il fallait encore une preuve pour établir la mauvaise foi de la diplomatie austro-allemande, ces mots-là suffiraient.

Les maximalistes ont répliqué, en protestant pour la forme, mais en acceptant de négocier sur le fond. Les problèmes de la Pologne, de la Lithuanie, et des provinces baltiques vont donc être posés comme le veulent les Austro-Allemands.

Les négociations étant suspendues jusqu'au 3 janvier, en vertu de l'accord intervenu le 26 entre les diverses délégations, celles-ci ont quitté Brześć-Litewski.

Le dîner de la « Czapka »

Parmi les nombreuses tentatives ayant pour objet de faciliter l'échange de vues et le rapprochement des différents groupements de Polonais en France, il faut signaler la sympathique initiative du dîner bi-mensuel de la « Czapka ».

Ce dîner a pour objet de réunir une fois par mois à la même table les officiers polonais avec les éléments civils de la colonie polonaise de Paris.

Le premier dîner a eu lieu Samedi 29 décembre au restaurant de « l'Ecrevisse » à Montmartre.

Une quarantaine de convives avaient répondu à l'aimable invitation du Comité. L'heure des toasts arrivée, le Prince André Poniatowski, qui présidait, prit la parole et exposa dans un éloquent discours les buts que poursuivait le dîner de la « Czapka » et comment s'était constitué son comité.

« Au cours d'un récent séjour à Sillé-le-Guillaume, déclare-t-il, j'ai été charmé de mon contact avec le corps des officiers Polonais et à la fois peiné de l'isolement relatif dans lequel ils se trouvent depuis des mois vis-à-vis de la colonie polonaise. De retour à Paris, je fis part de mes impressions à quelques amis, leur proposant de prendre l'initiative d'un dîner périodique où nous pourrions rencontrer nos camarades de l'armée. Mes amis ne me laissèrent pas achever ma pensée. Ils acceptèrent avec enthousiasme. Une lettre fut aussitôt improvisée et une liste établie, aussi large que notre mémoire ou notre manque de mémoire nous permettait de la composer. Nous n'avons d'autre but, d'autre désir que de mettre les officiers de l'armée en rapport avec les éléments Polonais civils les plus dignes de les rencontrer. La meilleure méthode, la seule, était d'ouvrir les portes toutes grandes, laissant chacun juge de sa propre qualification. Vous êtes venus. D'autres sont restés à l'écart. C'est ainsi que, librement, automatiquement, la sélection désirable s'est opérée, ni le mérite, ni la responsabilité des résultats ne nous en incombent.

Notre action ici doit être strictement individuelle. Elle s'adresse non pas à l'armée Polonaise, mais bien aux officiers qui la composent. Nous pensons nous être clairement expliqués dans notre lettre, et, Messieurs, entre vieux Parisiens, avouons que la seule enseigne de notre estimable rôtisserie aurait dû suffire à fixer les esprits les plus inquiets.

C'est à dessein que nous avons choisi les pentes de Montmartre pour vous mettre à même d'échanger vos vues et vos cartes de pain avec vos camarades de l'armée polonaise. S'il s'était agi de vous rallier autour de l'étendard, Messieurs, ce n'est pas à mi-côte, mais bien au sommet de la colline, sur le parvis même de la Basilique, que nous vous aurions convoqués.

Je termine en vous demandant de remercier avec moi les bons amis sans l'appui desquels je n'aurais pas entrepris de vous réunir. D'abord Jean de Reszke. Son seul nom éveille en nous des pensées de reconnaissance pour ces Polonais qui pendant de longues années, tels Chopin, Henryk Sienkiewicz, Ignace Paderewski et autres, ont été par leur grand talent les preuves éclatantes de la vitalité de la Pologne et ses meilleurs agents de par le monde.

« Remerciez aussi nos camarades Plater et de Halpert chez lesquels les Polonais ont toujours trouvé un accueil familial. Enfin, notre grand échanson, le comte M. Orlowski, sorte d'aumônier civil de l'armée Polonaise que lui et les siens entourent de leur sollicitude. »

Pour finir, le prince Poniatowski proposa de porter, selon la coutume américaine, un « silent toast » en l'honneur « des absents, des frères et des parents qui, là-bas, dans la Pologne envahie, doivent constamment retenir notre pensée ».

Ces paroles accueillies par les applaudissements unanimes de l'assistance furent suivies d'une brève allocution du commandant Rybiński.

En sa qualité de doyen d'âge, il remercia au nom des officiers de l'armée polonaise de l'aimable attention dont ils étaient l'objet.

Puis, ce fut le lieutenant Poniatowski qui prit la parole. Cet officier était arrivé le matin même de Bordeaux où il venait de débarquer avec le premier contingent de volontaires polonais d'Amérique qu'il avait été chargé d'amener en France.

Dans des termes empreints d'une éloquente simplicité, le lieutenant Poniatowski rendit compte à l'assemblée des impressions qu'il avait recoltées au cours de son séjour aux Etats-Unis en sa qualité de membre de la mission qui y avait été envoyée sous les ordres du lieutenant Gąsiorowski.

Cette mission qui avait pour but de rendre populaire aux Etats-Unis l'idée de la création d'une armée polonaise autonome en France reçut partout un accueil enthousiaste.

Ce fut devant des salles comblées, dans des meetings monstres que les officiers de la mission firent leur exposé. La première grande réunion eut lieu le 9 septembre à Chicago. Elle fut précédée d'un défilé dans les rues de la ville auquel prirent part plus de 40.000 Polonais.

Une deuxième grande réunion fut organisée le 14 octobre à Chicago sous la présidence de Paderewski. Des représentants du gouvernement des Etats-Unis, du gouvernement français et de celui de la Grande-Bretagne y assistaient. C'est là qu'eut lieu la remise des deux premiers drapeaux que les lieutenant Gąsiorowski et Poniatowski reçurent des mains de Paderewski. On y organisa également une collecte pour les frais du recrutement. Elle eut lieu dans des conditions très impressionnantes. Des femmes polonaises se levaient à tour de rôle dans la salle annonçant le chiffre de la somme qu'elles offraient. En une demi-heure on avait récolté plus de trente mille dollars. Le lieutenant Poniatowski souligne ici l'immense popularité dont jouit Paderewski parmi les Polonais des Etats-Unis. C'est lui qui donne le mot d'ordre, c'est lui qui guide l'opinion publique. Paderewski est également très aimé des Américains. Le président Wilson a pour lui une estime profonde. Il lui déclara un jour qu'il le tenait pour l'homme le plus puissant de la Grande République Américaine. « Vous avez dit-il, derrière vous cinq millions d'Américains. Personne aux Etats-Unis ne peut dire la même chose. »

Vient ensuite la description du premier camp mis à la disposition des contingents polonais. Il est situé à Niagara « on the lake ». Ce camp est très confortable et les jeunes recrues y trouvent tout ce qui leur faut pour commencer leur instruction. C'est là que se déroula l'émouvante cérémonie de la remise du drapeau aux premiers contingents polonais. Après un vibrant discours de Paderewski, eut lieu la bénédiction du drapeau. Puis, aux sons de l'hymne polonais, un officier reçut à genoux des mains de Paderewski le drapeau national. La cérémonie se termina par un défilé auquel prirent part les cinq mille hommes composant les trois premiers bataillons prêts à partir pour la France.

L'enthousiasme des hommes, déclare le lieutenant Poniatowski, est énorme. Leur patriotisme est sans limites. Beaucoup d'entre eux, avant de s'engager dans l'armée polonaise, vendent tout ce qu'ils possèdent et en font don à la Croix-Rouge Polonaise. Ils ne pensent plus jamais revenir en Amérique. Ils ont la certitude de rentrer en Pologne, de voir enfin leur patrie libre et indépendante, délivrée pour toujours du joug de l'oppression.

« Ce même sentiment nous anime tous, dit en terminant le lieutenant Poniatowski, et c'est le cœur plein d'espoir et de foi dans l'avenir que je lève mon verre en criant « Niech żyje Polska ».

La série des discours se termina par une brève allocution du lieutenant Kleczkowski qui leva son verre à la France où les Polonais ont toujours trouvé un accueil bienveillant, à ce noble pays qui n'a jamais cessé de lutter pour le triomphe du Droit et de la Justice. Si les considérations d'une diplomatie, par trop prudente ont pour un certain temps reculé en France au second plan la cause de la Pologne, elle reprend aujourd'hui la place qu'elle y a toujours occupée. Les Français et les Polonais versent leur sang pour le même idéal. La cause de la Pologne est étroitement liée à celle de la France et le cri de « Vive la Pologne » ne serait pas complet si l'on ne criait en même temps « Vive la France ».

BULLETIN

Les volontaires polonais d'Amérique.

Le premier contingent des volontaires polonais d'Amérique vient de débarquer, le 28 décembre dernier, à Bordeaux.

Les vaillantes recrues qui viennent aux côtés des Alliés combattre pour l'indépendance de leur patrie si longtemps meurtrie ont été reçues par le préfet, le général commandant de la région, le maire et par les autorités civiles et militaires.

Une délegation de l'Armée polonaise autonome, conduite par le lieutenant-colonel Mokiejewski lui-même, accompagné d'officiers et de son état-major, est venue de Paris pour accueillir les nouveaux soldats de l'Entente dont la helle tenue a vivement impressionné la population.

L'armistice russe et l'Armée Polonaise.

L'article 4 du traité d'armistice, signé à Brześć-Litewski le 15 décembre entre les plénipotentiaires russes, allemands, austro-hongrois, ottomans et bulgares, contient l'alinéa suivant :

Le retour dans leurs foyers des hommes dont le domicile se trouve au delà de la ligne de démarcation ne peut être décidé et autorisé que dans les négociations de paix. Cette prescription s'applique aux hommes des troupes polonaises. Les hommes contrevenant à ces prescriptions qui franchiront la ligne de démarcation du camp opposé seront arrêtés et rendus seulement au moment de la conclusion de la paix ou de la dénonciation de l'armistice.

C'est ce qui permet au *Temps* d'écrire dans son éditorial du 19 décembre :

Le texte de l'armistice, tel qu'il a été publié, fait surgir une autre question. Il renferme une mesure d'exception contre les Polonais qui combattaient dans l'armée russe. Ceux d'entre eux qui voudraient profiter de l'armistice pour rentrer dans leurs foyers — comme le font tant de soldats russes — seront faits prisonniers par les Austro-Allemands qui occupent leur pays. On devine, à ce trait, quel genre de liberté nos ennemis comptent laisser à la Pologne. L'Histoire notera que l'Allemagne de 1917, inaugurant ses relations avec la Russie révolutionnaire, a commencé par une stipulation dirigée contre les Polonais, exactement comme Bismarck a inauguré ses relations avec la Russie par la convention du 8 février 1863 : « Les chefs des détachements russes et prussiens seront autorisés à se prêter un mutuel concours et, en cas de besoin, à franchir la frontière, afin de poursuivre les rebelles qui passeraient d'un pays dans un autre. » Les « rebelles » qu'on traquait alors, les exilés qu'on menace aujourd'hui d'arrestation, ce sont toujours les Polonais.

Les gouvernements alliés ne pourraient-ils pas rappeler, à cette occasion, que la cause de la Pologne leur tient à cœur ? Depuis l'armistice de samedi dernier, il n'y a plus aucun prétexte pour que le royaume de Pologne soit soumis à deux dictatures militaires, l'une prussienne, l'autre austro-hongroise. Il faut que la population puisse choisir, librement, le régime sous lequel elle veut vivre. Nul ne saurait remanier valablement les frontières russes, tant que la Pologne ne s'est pas prononcée. Nous demandons que les alliés, se faisant ses interprètes, réservent solennellement ses droits.

Les buts de guerre de l'Angleterre.

La Chambre des Communes a tenu le 20 décembre sa dernière séance avant les vacances de Noël. Au cours de cette séance, M. Lloyd George, premier ministre, a fait un grand exposé de la situation dans laquelle il a traité des buts de paix de l'Angleterre.

Il a dit notamment :

J'ai réclaté d'abord la restauration complète de tous les territoires conquis par l'Allemagne et la réparation des dommages causés. A ce propos, si la Russie a décidé de conclure une paix séparée, c'est à elle qu'il appartiendra de régler le sort de ses propres provinces occupées par l'ennemi.

M. Lloyd George a dit encore :

En ce qui concerne les colonies allemandes, j'ai déclaré que leur sort ne devrait être réglé également que par la conférence internationale de paix, en tenant compte des vœux et des intérêts des habitants de ces colonies.

Et le *Temps*, en commentant le discours du premier ministre britannique, écrit dans son éditorial du 22 décembre :

Ils les Alliés ne peuvent pas se désintéresser non plus des peuples qui faisaient naguère partie de l'empire russe, et qui risquent maintenant de tomber sous la domination germanique. M. Lloyd George se souvenait probablement d'eux, lorsqu'il a proclamé, comme un principe invariable, que toutes les questions soumises au Congrès de la paix devront être résolues conformément aux vœux des populations elles-mêmes. Les alliés ont dès maintenant une occasion particulièrement urgente d'affirmer ce principe

à propos de la Pologne. Ils ont le devoir de déclarer qu'aucun régime ne pourra être valablement institué dans le royaume de Pologne, s'il n'est librement accepté par les Polonais et s'il n'est pratiqué de telle sorte que les Polonais restent maîtres de leurs propres destinées. La volonté des peuples est une force à laquelle on ne mesurera pas sa part. Dès qu'on décide de travailler avec elle — et avec quelle autre force les alliés travailleraient-ils ? — il faut être préparé à marcher avec elle jusqu'au bout. Dans une guerre comme celle-ci, qui peut se contredire, qui parvient à changer de front ? L'Autriche a commencé les hostilités en attaquant Belgrade, et le comte Czernin en est arrivé à nous refuser Strasbourg.

M. Lloyd George s'est probablement bien étonné s'il a lu ces lignes du *Temps*. Il n'a point parlé de la Pologne. S'il a prononcé le mot des « vœux » des populations soumises à la domination germanique, c'est seulement pour plaider la cause des nègres d'Afrique !

M. Kucharzewski chez l'empereur Charles.

On télégraphie de Bâle au *Temps*, 1^{er} janvier :

On mande de Vienne que l'empereur Charles a reçu lundi 31 décembre, en audience privée, M. Kucharzewski, président du conseil polonais.

Les frontières de la Pologne. — Le problème dynastique.

Le *Berliner Tageblatt* du 23 décembre publie les déclarations suivantes du comte Rostworowski, chef des affaires politiques dans le ministère polonais « activiste » connu.

Le comte Rostworowski a indiqué que l'on considérerait que les frontières du royaume de Pologne s'arrêteraient à peu près exactement là où se trouve actuellement la ligne de tranchées.

Il affirme, pour la Lithuanie, que les Polonais reconnaissent les droits des Lithuaniens à disposer d'eux-mêmes ; mais tout ce que l'on compte comme appartenant politiquement et géographiquement à la Lithuanie n'en fait pas partie au point de vue ethnique. Par exemple, le district de Wilno, où les Lithuaniens ne forment qu'une fraction infime de la population. Aussi, la question polono-lithuanienne fera-t-elle l'objet d'une discussion approfondie entre la Pologne et les puissances centrales.

D'après le comte Rostworowski, la question dynastique n'a rien de brûlant en ce moment ; il se pourrait pourtant qu'elle fût traitée plus tôt qu'on ne le pense. Deux solutions sont seules possibles : l'union personnelle avec l'Autriche ou l'indépendance complète du royaume sous la souveraineté d'un archiduc autrichien. Mais de toute manière, la Pologne ne règlera le problème dynastique qu'en complet accord avec les puissances centrales et particulièrement avec l'Allemagne !

Les Wurtembergeois et la question polonaise.

Le *Neues Tageblatt* de Stuttgart dit, au sujet de la question polonaise :

Le Conseil de Régence polonais ira rendre visite à Berlin le 3 ou le 4 janvier. D'après nos informations, il est de plus en plus probable que l'on se décidera en faveur d'une solution soi-disant austro-polonaise. Cette solution n'est acceptable pour l'empire allemand que si nous recevons la garantie que la partie autrichienne de la monarchie sera gouvernée par des Allemands et la partie hongroise par des Magyars.

A l'Académie des Sciences.

A la séance de l'Académie des Sciences du 30 novembre dernier, le prince Albert de Monaco rappela que dans une série de notes précédentes, M. Kopaczewski, notre distingué compatriote, a étudié la toxicité du sérum de la murène ; il a montré que cette toxicité était considérable ; il a étudié les divers agents physiques et chimiques sur cette toxicité. Ensuite il élucida le problème du mécanisme intime de la toxicité.

Les Polonais dans l'armée française.

Ceux des nôtres domiciliés dans l'Afrique du Nord payent aussi ou ont payé la dette d'honneur contractée envers leur seconde patrie d'adoption, la France. C'est ainsi que dans une seule famille qui a des origines illustres, et dont le nom est voué à l'admiration de nos compatriotes, les Chodorowicz, dont l'aïeul, Anastase Chodorowicz fut un des chefs de l'insurrection de 1831, cinq de ses fils, Louis, Gaston, Henri, René, Marcel, servent dans les rangs de l'Armée Française, comme officiers ou sous-officiers ; tous ont été blessés, et reçoivent une médaille militaire et 9 citations, dont trois à l'ordre de l'armée. Leur père, M. Louis Chodorowicz, a vaillamment combattu en 1870-71 dans cette même Armée Française et s'illustra à Champigny où il fut décoré sur le champ de bataille par le général Trochu.

Partout les Polonais font leur devoir.

REVUE DE LA PRESSE

— Le *Temps* du 29 décembre commente parallèlement le discours de M. Pichon et les conditions de paix des empires centraux exposés à Brześć-Litewski par le comte Czernin. Il écrit notamment :

Le programme des puissances centrales renferme encore bien d'autres dénis de justice. Qu'est-ce que cette allusion aux « droits des minorités » — si cruellement méconnus dans le *Mitteluropa* — sinon un prétexte pour intervenir dans les affaires intérieures de la Belgique, soi-disant pour protéger les Flamands, qui ont horreur d'un protectorat allemand ? Qu'est-ce que ce refus d'indemniser les pays envahis, après les avoir pillés méthodiquement ? Qu'est-ce que cette prétention de rétablir « un trafic économique régulier » entre l'Allemagne, enrichie de tant de dépouilles, et les nations qu'elle refuse d'indemniser après les avoir dépouillées ? Qu'est-ce que ce silence absolu dans lequel les Austro-Allemands ont cru ensevelir — *totschweigen*, comme ils disent — la question polonaise ? Car le cas de la Pologne ne rentre dans aucun des paragraphes qui composent le programme de Brest-Litovsk. Félicitons M. Pichon d'avoir rompu le silence, et d'avoir proclamé que les alliés veulent faire revivre la Pologne « une, indépendante, indivisible, avec toutes les garanties de son libre développement politique, économique, militaire et toutes les conséquences qui peuvent en résulter ». Cette résurrection intégrale de la Pologne est une condition essentielle de l'équilibre et de la paix.

— M. GEORGES BIENAIMÉ, notre ami éprouvé et collaborateur distingué, publie dans la *Victoire* du 28 décembre dernier, à propos de la très importante déclaration faite à la Chambre par M. Pichon, un article intitulé *L'Indépendance de la Pologne* que nous citons *in exenso* :

Au moment où l'Allemagne fait des déclarations si peu satisfaisantes pour les nations opprimées, au moment où dans sa réponse aux propositions maximalistes elle refuse « aux groupes nationaux qui ne possèdent pas l'indépendance constitutionnelle », le droit de faire appel à la justice internationale, voici que la France et ses alliés, par la voix de notre ministre des affaires étrangères, déclarent hautement que la Pologne doit revivre libre, unifiée et indépendante.

La reconstitution de la Pologne comme Etat indépendant est effectivement l'un des buts de guerre des Alliés.

M. Pichon l'a proclamé à la tribune de notre parlement, et c'est au nom de tous nos alliés de l'ancien et du nouveau monde qu'il a fait cette déclaration.

M. Pichon a parlé avec l'autorité qui s'attache à ses fonctions et, de plus, avec la remarquable connaissance de la question polonaise, que l'on s'est toujours plu à reconnaître chez lui.

Il a solennellement annoncé au monde que les Alliés combattent pour établir un nouvel équilibre entre les puissances européennes, et que la condition essentielle de cet équilibre est la restauration de la Pologne libre et indépendante.

Nous n'avons jamais douté dans ce journal que la résurrection de la Pologne figurât parmi les buts de guerre primordiaux des démocraties en guerre contre le militarisme prussien. Nous avons proclamé cent fois que, pour abattre la Prusse, il faut relever la Pologne, et nous savions qu'en dépit du tsarisme, en dépit d'une certaine timidité diplomatique, ces vérités finiraient par éclater à la face de l'univers. Nous sommes satisfaits et récompensés dans notre foi patriotique et démocratique.

L'Angleterre de Byron et de Gladstone, l'Italie de Silvio Pellico et de Garibaldi, l'Amérique de Franklin et de Lincoln, la France de Victor Hugo et de Michelet, de Montalembert et de Lacordaire, de Floquet et de Jaurès, la vieille France et la France de demain, aucune des démocraties alliées ne pouvait permettre que les promesses de réparation si souvent faites à la Pologne fussent une fois encore protestées.

Le sort de la Pologne, l'Allemagne prétend en décider souverainement d'accord avec ses louches maximalistes. Elle aménage à sa façon la Pologne russe ; elle dispose à sa guise de la Pologne autrichienne ; quant à la Pologne prussienne, gare à qui la touche !

Il n'y aura pas de Pologne si l'Allemagne triomphe ; il n'y aura qu'une province polonaise encerclée dans les territoires allemands.

L'Allemagne, autour de soi, sème la mort ou la servitude ; il appartient aux Alliés de faire renaître la vie et la liberté. Leurs solennelles promesses à la Pologne sont d'un heureux augure !

— Dans *La France* du 24 décembre dernier, M. LUCIEN CORNET, sénateur, membre de la Commission des affaires étrangères, publie un article intéressant, intitulé « L'Allemagne et ses dupes ». Ces dupes, selon M. Cornet, c'est en premier lieu l'Autriche, ensuite les Membres du Conseil de Régence de Varsovie, M. Kucharzewski, premier ministre, et enfin les « activistes » polonais. Evidemment, mais nous avons au moins cette triste consolation, que l'Allemagne a fait des dupes un peu partout.

PANÉGYRIQUE DE THADÉE KOŚCIUSZKO

Prononcé le 15 Octobre 1917 en la Collégiale de Posen

par l'abbé LISIECKI, député à la Diète de Prusse

Et le Seigneur me dit : Fils de l'homme, crois-tu que ces os vivront ? Et je dis : Seigneur, vous le savez. Et il me dit : prophétise au sujet de ces os, et dis-leur : os desséchés, écoutez la parole du Seigneur. Alors le Seigneur dit à ces os : voici que je soufflerai l'Esprit en vous et que vous vivrez.

(Ezech., 27, 3-5.)

MONSEIGNEUR !
PEUPLE POLONAIS !

En cet instant solennel s'écoule la centième année depuis qu'a cessé de battre le cœur du meilleur fils de la Pologne. Un gémissement d'affreux chagrin a secoué alors la poitrine de la Nation, parce qu'il semblait à tous qu'ils étaient dès ce jour-là à jamais privés de celui qui « avait étendu au loin la gloire de son peuple, et qui avait revêtu une cuirasse comme un géant et qui avait ceint son glaive de guerre pour la bataille, et qui défendait l'armée de son épée. » (1. Mach., 3. 3.) Tout le pays se couvrit d'un crêpe de deuil, parce qu'il semblait à tous que leurs yeux ne verraient plus jamais celui qui « marchait devant le peuple pour montrer la voie, le jour en colonne de nuée, la nuit en colonne de feu, afin d'être le guide en l'un et l'autre temps. » (Exod., 13. 21.)

Ne soyons point étonnés, dans ces conditions, que la Nation ait voulu posséder au moins la dépouille et les cendres qui lui étaient les plus précieuses. Elle les prit dans ses mains, elle les transporta au Wawel, elle les déposa dans le plus sacré reliquaire de ses souvenirs, elle les enferma dans son propre cœur.

Et voilà que le Maître des Maîtres a daigné accomplir ses merveilles. Tandis que la nation se tenait devant le tombeau du Chef, plongée dans son affliction, elle comprit au pied même de ce monument qu'elle n'avait pas le droit d'enterrer ses espérances, et ce fut là justement qu'elle se prit à puiser ses forces pour un siècle entier d'épreuves et de luttes. Et elle sentit que de ces ossements de mort sortait une puissance de vie aussi énorme qu'avait été grand l'esprit qui les avait animés.

« La main du Seigneur a été sur moi, et il m'a conduit dans l'esprit du Seigneur... Et il me dit : Fils de l'homme, crois-tu que ces os vivront ? Et je dis : Seigneur, vous le savez. Et il me dit : prophétise au sujet de ces os, et dis-leur : os desséchés, écoutez la parole du Seigneur. Alors le Seigneur Dieu dit à ces os : voici que je soufflerai l'Esprit en vous et que vous vivrez. »

En vérité, Dieu a soufflé en eux son esprit, et ils vivent. Ils vivent dans les rêves de nos enfants, ils vivent dans nos actions, dans nos peines, dans nos sacrifices, ils vivent dans nos épreuves et dans nos luttes, ils vivent dans nos espérances inextinguibles.

Dieu lui-même, l'Hetman des nations, a marqué son esprit des stigmates de la grandeur, et il est grand pour avoir accompli si parfaitement sa mission divine dans notre nation. Dieu lui-même, l'Hetman des nations, conduit les peuples de sa droite toute-puissante et suscite pour elles, comme jadis pour Israël, des chefs et des héros tels que Lui. C'est deux que l'Esprit du Seigneur dit : « Béni l'homme qui n'a pas travaillé pour lui seul, mais pour tous

ceux qui cherchent la vérité. Il a été grand selon son nom, mais plus grand encore en instruisant les élus de Dieu. C'est pourquoi il a un héritage d'honneur dans la nation, et son nom vivra dans les siècles. » (Eccl., 24. 46.)

Et en ce jour, où nous commémorons le centenaire de la mort du Chef, nous ne sommes point assemblés pour célébrer une cérémonie de deuil. En ce jour où le Dieu Tout-Puissant trace aux peuples des routes nouvelles, où le vieil ordre du monde tombe en ruines, où se font chair par la vertu de son esprit les songes de notre enfance, les aspirations ardentes de notre jeunesse et les rêves des générations qui sont descendues au tombeau, en ce jour nous sommes là, devant le mausolée du Chef, pour nous préparer à l'heure de la Résurrection et pour affermir toutes les forces de nos âmes.

L'amour de la Patrie est une chose grande et sainte. C'est la volonté expresse du ciel. C'est un commandement de Dieu. Voyez comme le Tout-Puissant lui-même remue le ciel et la terre pour donner une patrie au peuple élu, comme il lui suscite un chef, comme il l'arrache à sa captivité, écarte devant lui les abîmes de la mer, multiplie pour lui les miracles, le conduit comme par la main, et le mène jusqu'à la terre qui est celle de ses ancêtres. Et cette terre sacrée des aïeux, il lui ordonne de la défendre, s'il le faut, jusqu'au sacrifice de la vie. Chaque fois que l'ennemi tente de lui arracher sa patrie, le peuple de Dieu est debout et défend son héritage. Et quand l'esprit s'éteint en lui, Dieu envoie ses prophètes, qui enflamment Israël de leur parole brûlante et l'excitent aux actes d'héroïsme. Ainsi combat pour sa patrie le peuple de Dieu, pendant quinze siècles. Et les désastres ne fatiguent point son courage, la servitude n'éteint pas ses espoirs.

Voyez comme le Sauveur lui-même aime sa patrie, comme il pleure sur la chute prochaine de sa ville : « Si tu savais en ce jour ce qui importe à ta paix, et ce qui maintenant est caché à tes yeux ! (Luc., 19. 42.)

Écoutez comme notre Skarga Bouche-d'Or, au nom de Dieu, implore nos diètes : « Aimez votre patrie et votre Jérusalem, c'est-à-dire cette couronne et la République... Comme la plus douce des mères ne la devez-vous point chérir et vénérer, elle qui vous a donné naissance, vous a élevés, a fait votre prospérité ? Dieu ordonne d'honorer sa mère. Maudit celui qui afflige sa mère. Et quelle mère est plus précieuse que la Patrie, dont vous tenez votre nom et tout ce que vous avez ? »

Mais pourquoi aujourd'hui, où tous nos cœurs brûlent de la flamme rayonnante de ce saint amour, pourquoi aujourd'hui, devant cette assemblée, vais-je rappeler ce qui se

comprend de soi-même, le sentiment qui accompagne notre vie et qui en est devenu comme la substance ? Parce qu'il n'est pas possible de parler de Lui sans parler de l'amour de la Patrie. Parce que chez nous aussi, dans notre passé, il s'est trouvé des moments où les âmes ont défailli. Parce que chez nous, comme en Israël, le saint commandement de l'amour de la Patrie est parfois tombé en oubli. Parce que je ne puis m'écrier comme le prédicateur inspiré : « Cette mère, la très douce Patrie, vous a dotés de la majesté royale... Cette douce mère vous a fait don de la liberté précieuse comme l'or, de manière que vous ne serviez point les tyrans.. Voyez de quelles richesses et de quelle abondance de biens elle vous a comblés... Que pouvait-elle de plus pour vous ? » (Skarga.)

Seigneur, la couronne est tombée qui ceignait le front de la Nation, et la majesté royale a été abaissée, et les richesses ont été ravies, et les têtes naguère si fières ont dû se courber et porter le joug de l'étranger. Il nous est resté, à vrai dire, notre très douce Patrie, mais dans la plus grande détresse, méprisée, meurtrie, torturée jusqu'à être presque morte de ses souffrances.

Je parle enfin de l'amour de la Patrie parce que pendant tout un siècle on nous l'a imputé comme une faute, parce qu'on nous a châtiés comme des criminels pour des actions pures comme une larme et qui sortaient de cette source, parce que cette Mère bien-aimée, pendant tout un siècle, n'a pu nous serrer sur son cœur et apaiser notre affliction.

En vérité, l'amour d'une telle Patrie est une chose plus sainte encore et plus grande que les autres. C'est de cet amour que son cœur brûlait et que sa vie fut animée. Ce fut la substance de son âme, le principe de ses actes, la pensée de Dieu dans son existence terrestre, l'inspiration du Seigneur qui pour nous, comme dans la vision d'Ezéchiel, continue à habiter sa dépouille.

Devant le corps des Cadets royaux un jeune homme est debout, dans la cour de l'Ecole militaire, à Varsovie. Il promet d'employer toujours à la défense de la Patrie les armes qui lui sont confiées. C'est son premier serment de fidélité et d'amour, un serment qu'il ne devait jamais violer.

Le jeune homme revient dans son pays. Il a terminé brillamment ses études, s'est perfectionné dans le métier des armes, et désire se consacrer au service de sa patrie. Mais ce retour est infiniment douloureux à son cœur, et il met cruellement à l'épreuve, pour la première fois, les plus nobles sentiments qui remplissent son âme. Il trouve la Pologne amoindrie par le premier partage, partage qui s'est opéré sans que la nation protestât, sans qu'elle eût conscience de

l'affreuse catastrophe. La malheureuse nation est plongée dans une sorte de léthargie sinistre, elle s'est dépouillée de son honneur, elle ne connaît plus la solidarité de ses membres, elle est presque tombée au dernier degré de l'humiliation. Ce n'était pas ainsi autrefois. Et alors il se prend à évoquer les visions de l'ancienne Pologne, de celle qui était puissante, qui dominait de la mer à la mer, de la Pologne devant laquelle tremblaient les Etats voisins, de la Pologne avec laquelle devaient compter les premières puissances du monde, de la Pologne qui plantait ses frontières sur la Saal et ébréçait son glaive aux portes de Kiev, de la Pologne qui avait réduit en poussière la puissance des Teutoniques et qui, sur le Rynek de Cracovie, recevait l'hommage de vassalité des aïeux des monarques voisins, de la Pologne qui était un foyer rayonnant de culture et qui faisait ainsi la conquête de peuples entiers par des moyens pacifiques que l'Europe ne connaissait point. Tout cela, c'était maintenant un beau rêve, le souvenir de ce qui avait été. La réalité n'était plus que la ruine d'une grandeur passée.

Les plus nobles cœurs de Pologne étaient déchirés par l'affliction. Les bras s'offraient pour l'action. Mais les énergies ne trouvaient pas où s'employer, on ne les comprenait même pas, et les desseins les plus généreux se heurtaient à d'invincibles obstacles. Notre jeune officier polonais de trente ans, l'âme débordante de vie, enferma dans son cœur, comme un talisman, l'amour de la Patrie, et il s'en alla dans l'autre hémisphère combattre pour la liberté, c'est-à-dire pour le bien le plus précieux que le Créateur ait donné à l'homme.

Couvert de gloire, il revient en Pologne, parce que l'amour de la Patrie, avec une force irrésistible, lui ordonne de se mettre au service de son propre pays, qui s'éveille à une vie nouvelle. Quand se lève sur la Pologne l'aurore de la Diète de quatre ans, quand la nation voit avec enthousiasme se former une armée de cent mille hommes, il arrive et se met à l'œuvre de toute son âme. Puis c'est le soleil resplendissant du Trois Mai, puis les heures sombres de la Confédération de Targowica, où la complicité des fils dénaturés de notre Mère malheureuse permet à 62.000 ennemis d'entrer en Ukraine et à 32.000 d'envahir la Lithuanie. La Diète appelle la nation à défendre l'intégrité de la République. Sous les ordres du prince Joseph, Kościuszko court au danger et cueille de nouveaux lauriers à Dubienka. L'aurore de la résurrection se lève. Les cœurs s'affermis- sent, les âmes se raniment, une génération nouvelle surgit, qui veut donner sa vie pour la Patrie, le salut et la liberté.

Pendant voilà qu'une nouvelle, comme un coup de tonnerre, vient encore ébranler la Nation, et les espérances sublimes, comme frappées de la foudre, s'écroulent. La mesure de honte est comble : le roi Stanislas-Auguste se joint aux confédérés de Targowica. L'armée de l'étranger entre à Varsovie, elle monte la garde au palais royal, et les soldats de la Pologne reçoivent l'ordre de renoncer à toute résistance.

A Cracovie toutes les cloches sonnent. Devant l'Hôtel de Ville sont rangées des troupes polonaises. Une foule innombrable remplit le Rynek et les rues voisines. Un silence solennel se fait. On entend les mots inoubliables du serment que l'on prête au Chef. Et lui, ensuite, se découvre, prend des deux mains son glaive béni, et jure de servir la Nation. Toutes les cloches sonnent, et dans toute la Pologne les cœurs battent. La Nation frémit d'enthousiasme. Le Chef a parlé, la Nation entière se

dresse pour la défense de sa mère. Le peuple s'est éveillé, il a saisi la faux, et c'est Raclawice, et ce sont les héros qui donnent leur amour et le sang de leur cœur pour protéger la patrie.

Lui, le Chef, il couvre le brillant uniforme de général de la soukmana cracovienne. Lui, le Voyant, il tire des profondeurs de son âme le Manifeste de Polaniec, dans lequel, au nom de la Pologne, il rejette les préjugés séculaires qui séparaient les fils de la même Mère et dans lequel il proclame avec enthousiasme devant le monde que « tout paysan est libre de sa personne et qu'il lui est permis de se transporter où il lui plaît ».

O grande année, — année de Kościuszko! — Comme une aurore ta lumière s'est levée — dans la nuit de nos désastres.

Tour à tour s'éteignaient devant nous — les étoiles dans les fureurs de la tempête. — Tu as brillé sur la Nation — comme un aube d'espérance.

(Marya Konopnicka.)

Grande année, celle du serment, celle de Raclawice, de Polaniec, de Varsovie, de Kiliński, du soulèvement de la Couronne, de la Lithuanie et de la Ruthénie! Grande année, malgré qu'elle ait vu la défaite de Maciejowice, le Chef blessé et prisonnier, et l'échec de l'insurrection. Grande année que celle où son âme et son cœur ont ranimé des espérances qui depuis ne sont jamais mortes, les mêmes qui battent puissamment dans notre poitrine, et qui demeureront ce qu'elles doivent être, notre vérité, notre vie et notre liberté.

Puis ce furent les jours de captivité, la libération, et de nouveau la vie errante en terre étrangère. Mais son âme polonaise, invaincue, inaltérable, son âme de héros et de voyant, son âme de grand hetman de la Nation, resta en lui jusqu'au dernier souffle, jusqu'à la mort qu'il nous est donné de commémorer aujourd'hui, cent ans après, dans un pieux recueillement.

O saint amour de la Patrie! Les plus nobles cœurs de la Pologne étaient déchirés par l'affliction. Les bras s'offraient pour l'action. Mais les énergies ne trouvaient pas où s'employer, et les moyens leur faisaient défaut. Lui qui rayonnait des gloires de la Pologne et qui était humilié de son humiliation, il partit donc de nouveau dans l'exil, voulant travailler pour elle, et prêt à revenir la défendre quand elle l'appellerait. C'était là son vœu suprême, et il le demandait en grâce au Dieu des Armées : « Seigneur, permets qu'une fois encore je combatte pour ma Patrie. »

**

On a gardé comme une relique précieuse la prière que Kościuszko récitait sans cesse et dans laquelle il demandait au Seigneur des Seigneurs qu'il lui permît d'accomplir ses volontés inconnues : « Dieu Tout-Puissant, toi qui animes de ton esprit des millions de mondes, et qui as voulu que je vive dans cette vallée de larmes pour servir à des desseins que j'ignore, donne-moi de marcher dans les voies qui te sont agréables, donne-moi d'agir droitement... ».

Le Seigneur des Seigneurs a écouté la prière fervente de son fidèle serviteur. Il a imprimé en son âme les stigmates de la grandeur, parce que sa vie a rempli parfaitement la mission que Dieu lui avait assignée. Son esprit a brûlé d'un tel amour de la Patrie que la Nation entière a fini par en être embrasée. Et il a été parmi son peuple comme le Judas Macchabée que le Seigneur a suscité en Israël, il s'est levé comme un Héros revêtu de gloire. Il s'est dressé parmi son peuple comme le Voyant en-

vironné de lumière, qui pénètre par sa pensée le fond de son âme et qui comprend par son cœur tous ses besoins. Il s'est dressé parmi son peuple comme l'hetman, comme le guide entre les guides, comme le Chef.

Et depuis ce jour « il a marché devant le peuple pour montrer la voie, le jour en colonne de nuée, la nuit en colonne de feu, afin d'être le guide en l'un et l'autre temps ». Alors, au moment où la mesure des infortunes de la Pologne était comble et où la Nation se ramassait pour le suprême effort, il a répondu à l'appel de la Patrie pour être désormais son hetman. Il comprit une chose entre toutes, et ce fut là sa plus grande action, il comprit que la Patrie ne pouvait pas mourir, que la Pologne jamais ne périrait si la Nation entière la protégeait de ses bras, c'est-à-dire tous les enfants de la même Mère infortunée qui les appellait du fond de son tombeau. Il comprit qu'il fallait leur demander à tous sans exception l'amour de la Patrie, l'effort et le sacrifice, et leur donner à tous dans cette Patrie les mêmes droits et libertés. Il fut parmi son peuple comme le Voyant environné de lumière. Et la Pologne vit se lever l'aurore d'un jour éternellement mémorable, celui du 24 mars 1794.

**

Ses tempes sont ceintes d'une couronne plus belle que celle des rois. Le Dieu des Armées a marqué son esprit immortel du sceau indélébile des élus. C'est pourquoi la Nation l'a pris, l'a porté au milieu de ses rois, et a enfermé en son cœur ses ossements. Elle lui a élevé un monument tel que nul autre ne peut s'enorgueillir d'en posséder un semblable. De ses propres mains elle a formé un tertre pour son Chef.

De ce tombeau du Wawel et de ce tertre voisin de Cracovie sort un rayonnement de lumière et de vie qui s'étend sur la Pologne entière. De ces ossements desséchés jaillit une puissance invincible. Depuis un siècle s'accomplit en nous le prodige divin : « Os desséchés, écoutez la parole du Seigneur. Alors le Seigneur Dieu dit à ces os : voici que je soufflerai l'Esprit en vous et que vous vivrez. »

Et toi, Nation, recueille-toi aujourd'hui devant le tombeau de ton Chef, et de même que tu as enfermé ses os dans ton cœur, de même enferme en lui son âme héroïque afin d'affermir ton courage. Devant ce tombeau prête aujourd'hui serment, et dis-lui solennellement :

Sur tes cendres et sur ta poussière, sur ton âme marquée de la grandeur de la pensée divine, je jure d'aimer la Pologne, ma Patrie, comme tu l'as aimée. Que Dieu me soit en aide!

Je l'aimerai en esprit et en action et de toutes les forces de mon cœur. Que Dieu me soit en aide!

Je la servirai comme tu l'as servie, dans les travaux et les tourments. Je la servirai jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Que Dieu me soit en aide!

Ecoute, à l'horloge des temps sonnent des heures solennelles. Regarde, la cloche Sigismond se met en branle pour les matines triomphales. Le moment est venu de dire : je crois qu'à l'Orient montent les lueurs de l'aube; je crois que se lève le grand jour, le troisième jour, celui de la Résurrection; je crois que voici l'heure où, dans un grand sanglot de bonheur, je verrai la face rayonnante de ma Sainte Mère, de la Pologne libre et indépendante. Que Dieu me soit en aide! Que Dieu me soit en aide!

(Traduit par HENRI GRAPPIN.)